



## Westminster & City News

NUMÉRO 42

Du 9 novembre au 15 novembre 2018

### ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

#### INDICATEURS MACROECONOMIQUES

**La croissance trimestrielle du PIB a été de 0,6 % au T3 2018 après 0,4 % au T2 d'après l'ONS** – Il s'agit du taux le plus élevé sur presque deux ans. Côté production, les secteurs manufacturier (+0,8 %) et de la construction (+2,1 %) ont été particulièrement dynamiques au T3 alors que les services ont ralenti à +0,4 %. Ce dernier secteur reste toutefois le premier contributeur à la croissance du T3 (0,3 pt), porté par le dynamisme des ventes au détail. Côté dépenses, la consommation des ménages a augmenté de 0,5 % et la formation brute de capital fixe a augmenté de 0,8 %, principalement portée par une croissance de 8,6 % des investissements du gouvernement (notamment dans la défense) alors que l'investissement des entreprises a décliné de 1,2 %, en raison des incertitudes associées au Brexit. Le commerce extérieur est le premier contributeur à la croissance (0,8 pt), porté par la croissance des exportations (+2,7 %) qui fut particulièrement dynamique vers les pays non-UE alors que les importations n'ont pas évolués. Le dynamisme du T3 s'est concentré sur le mois de juillet.

**Le chômage reste au plus bas et les salaires sont plus dynamiques** – D'après l'ONS, la croissance nominale des salaires (hors primes) a atteint 3,2 % au T3 2018 en glissement annuel, soit 0,9 % en termes réels, après respectivement 2,2 % et -0,5 % un an auparavant. Malgré une légère hausse en septembre par rapport à août (+0,1 pt), le taux de chômage reste à un niveau historiquement faible à 4,1 %. La hausse de l'emploi salarié est en partie alimentée par une baisse du nombre d'autoentrepreneurs. Le taux d'inactivité est très bas à 21,2 % et pourrait encore se réduire avec la mise en place d'aide financière pour les gardes d'enfants et le recul de l'âge de la retraite de 65 à 66 ans programmé l'an prochain. Toutefois, la baisse du nombre de travailleurs citoyens de l'UE en emploi au Royaume-Uni (-133 000 au T3 2018 par rapport au T3 2017), pourrait alimenter un resserrement encore plus important du marché du travail.

**L'inflation reste inchangée à 2,4 % en octobre** – L'indice des prix à la consommation évolue ainsi légèrement en-dessous des prévisions du Comité de politique monétaire (MPC) à 2,5 %. L'inflation sous-jacente s'est également maintenue à 1,9 %. Dans le détail, l'inflation alimentaire s'est fortement contractée à 0,9 % après 1,5 % en septembre. Les prix des biens essentiels ont également été moins dynamiques, évoluant à 0,9 % après 1,2 %. La contribution de l'énergie à l'inflation a augmenté de 0,1 pt (0,7 pt après 0,6 pt) dans la mesure où les fournisseurs d'énergie ont augmenté leurs prix mais cette composante devrait être contenue à partir de l'année prochaine après l'introduction du plafond des prix énergétiques (*cap on standard variable tariffs*) par l'OFGEM en décembre prochain. Selon le Comité de politique monétaire, l'inflation devrait atteindre 2,5 % dès la fin de l'année 2018 (+0,2 pt par rapport aux projections d'août) puis 2,1 % en 2019 et 2020 avant d'arriver à la cible de 2 % en 2021. Aucune hausse de taux directeur n'est attendue par les marchés avant mai 2019.

#### COMMERCE ET INVESTISSEMENT

**Le déficit commercial du RU a diminué de 2,8 Md£ au troisième trimestre** – Selon l'ONS, la balance commerciale pour les biens s'est établie à -31 Md£ au T3 2018, contre -34 Md£ et -32 Md£ au T1. La croissance des importations a été stable depuis le début de l'année, aux alentours de 2 %, alors que les exportations ont été peu dynamiques au T1, avant de diminuer légèrement au T2 puis de croître de 5,8 % au T3. Sur le dernier trimestre, le

solde des échanges d'hydrocarbures contribue peu à l'évolution du déficit, tandis que le solde des *erratics* (navires, avions, pierres et métaux précieux) représente plus d'un tiers de la diminution du déficit. Sur le plan géographique, l'amélioration de la balance commerciale au T3 découle essentiellement d'une hausse de 3,5 % des exportations vers l'UE conjuguée à une baisse de 1,5 % des importations depuis l'UE. Par ailleurs, les termes de l'échange se sont dégradés, avec une hausse de 2,7 % du prix des importations qui a fait plus que compenser l'augmentation de 1,3 % du prix des exportations.

## ACTUALITÉ FINANCIÈRE

### BREXIT

**BoE et BCE s'inquiètent des conséquences d'un no-deal sur le partage des données** – Dans un entretien commun au *Telegraph*, Mario Draghi et Mark Carney font part de leurs inquiétudes face au peu d'attention portée dans la négociation à l'avenir du partage de données en RU et UE en cas de sortie sans accord. Pour la BoE, les dispositions du RGPD ne sont pas suffisantes à garantir un accord sur le partage des données post-Brexit, ce qui pourrait avoir des conséquences sur les activités de la City puisque l'ensemble des flux financiers entre RU et UE dépendent de la sécurisation de cet échange des données. Les deux régulateurs appellent à des propositions de manière urgente.

**La City réagit de manière prudente à l'annonce d'un accord de retrait** – L'annonce d'un projet d'accord de retrait a été saluée par la City s'agissant des dispositions relatives aux services financiers. Catherine McGuinness, « DG » de la City salue l'engagement en faveur d'une coopération réglementaire et de supervision comme « une avancée positive pour les services financiers du RU ». John McFarlane, Président de Barclays et du lobby TheCityUK, considère le projet d'accord comme constructif et pragmatique. Pour Chris Cummings, Directeur Général de l'*Investment Association*, ces annonces sont rassurantes sur la possibilité de limiter les risques de perturbation et qu'une solution est possible. D'autres réactions sont en revanche plus mitigées. James Stewart, responsable du Brexit chez KPMG considère que sans un accord politique clair, l'accord peut toujours « dérailler ». Pour Stephen Jones, Directeur Général de la fédération bancaire, il reste encore beaucoup de travail pour confirmer qu'un accès au marché des services financiers pourra se faire sans entrave.

### RÉGLEMENTATION FINANCIÈRE

**La PRA repousse sa réforme des règles sur les hypothèques rechargeables** – Ces placements permettent aux propriétaires de moins de 55 ans d'emprunter de l'argent sur la valeur de leur bien immobilier, le prêt et les intérêts accumulés étant remboursés avec le produit de la vente à la suite du décès du propriétaire ou si ce dernier est placé en situation d'incapacité (maladie de longue durée par exemple). En juillet 2018, la *Prudential Regulation Authority* (PRA) avait lancé une consultation sur des propositions susceptibles d'augmenter les exigences en fonds propres pour ces prêts hypothécaires, suscitant l'inquiétude des assureurs-vie qui utilisent beaucoup de tels placements illiquides pour soutenir les passifs à long terme. Face à la vive réaction de l'industrie, la PRA a décidé de reporter sa réforme « au moins jusqu'à la fin de 2019 ». Le caractère très ouvert de cette annonce est perçu comme le signe d'une possible atténuation des exigences de la PRA voire d'une annulation pure et simple du projet de réforme.

### BANQUES

**Une décision de justice annule la taxe sur les distributeurs automatiques de billets pour les détaillants** – Après 5 ans de contentieux, la Cour d'appel de Londres a donné gain de cause à deux géants de la distribution (Tesco et Sainsbury) dans le litige qui les opposaient à la *Valuation Office Agency* (VAO) du Ministère chargé du Budget et de fixer les niveaux de taxation. Depuis 2013, les commerçants doivent payer une taxe additionnelle pour les DAB qu'ils abritent. L'impôt estimé pour un ensemble de guichets automatiques dans un grand magasin s'élèverait à plus de 20 000£ par an, supporté en partie par le propriétaire du DAB et répercuté sur l'ensemble des petits commerçants qui y ont leur magasin. Le tribunal a estimé qu'environ 300 M £ devaient être remboursés. Cette décision, qui aboutit à reconnaître la gratuité des DAB pour les commerçants, rassure les associations de consommateurs qui militent pour un accès facilité aux espèces, dans des zones où souvent les banques ont décidé de fermer leurs agences bancaires. La VAO pourrait se pourvoir en cassation.

## FINTECH

**La banque numérique Starling s'ouvre au réseau physique des bureaux de poste** – Les clients, particuliers et entreprises, de Starling pourront désormais opérer des retraits et des dépôts d'espèces au guichet des 11 500 agences postales du pays. Les retraits et dépôts d'espèces concernant les comptes professionnels seront facturés (50p par retraits et 3£ par dépôts dans une limite de 1000£) mais l'utilisation du réseau physique de La Poste sera gratuite pour les clients particuliers. Les clients d'affaires Starling pourront également suivre le solde de leur compte en temps réel sur l'application mobile chaque fois qu'un dépôt d'espèces sera effectué. Pour le chef des services bancaires de Starling, cette mesure devrait profiter aux petits commerçants, gros utilisateurs d'argent liquide, et répondre aux craintes exprimées face à la montée des « déserts bancaires » dans un contexte où de grandes banques commerciales ont fait le choix du tout numérique. La Poste compte 6 110 agences dans les zones rurales. Les associations de consommateurs *Citizens Advice* et *Which ?* ont salué cette initiative.

**La banque en ligne Revolut serait en pourparlers avec l'investisseur SoftBank Vision** – Ce fonds de 100 Md\$ finance des projets de croissance et d'investissements en faveur de start-ups spécialisées dans la technologie financière. Le fonds a notamment soutenu les projets d'Uber et de WeWork. Cependant, il s'agit de son premier investissement dans le secteur des Fintech britanniques. Selon Revolut, la sécurisation d'un investissement lui permettrait de garantir ses chances d'obtenir une licence bancaire au RU et de donner un coup de fouet à ses plans d'expansion. Les montants évoqués pour cet investissement serait de 389 M£ (500 M\$).

## AUDIT

**KPMG s'engage à ne plus fournir de services de conseil aux sociétés du FTSE 350 qu'elle audite** – KPMG est devenu le premier des cabinets d'audit du Big Four à [s'engager](#) publiquement à cesser ses activités de conseil auprès de ses clients du FTSE 350 après une série de condamnations très médiatisées du régulateur comptable pour faute professionnelle. Si cette mesure devrait contribuer à réduire le nombre de conflits d'intérêts et à restaurer davantage de concurrence sur le marché, la définition du périmètre des « services hors audit » fait toujours débat. Cette annonce intervient quelques mois après que le FRC a qualifié d'« inacceptable » la détérioration des audits menés par le cabinet. Le directeur de Deloitte UK D. Sproul s'est également prononcé en faveur d'une interdiction pour les cabinets du Big Four de proposer des services annexes aux clients du FTSE 350 qu'ils auditent.

### Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Londres (adresser les demandes à [londres@dgtrésor.gouv.fr](mailto:londres@dgtrésor.gouv.fr)).

### Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Directeur de la publication : Jean-Christophe Donnellier  
Service économique régional de Londres  
Ambassade de France au Royaume-Uni

Adresse : 58 Knightsbridge, London, SW1X 7JT

Rédigé par : Marianne Carrubba, Robin Fournier, Louis Martin et Laura Guenancia

Revu par : Philippe Guyonnet-Dupérat

Version du 15 novembre 2018